

LIBERATION 15/02/23

Reportage

Dispositif «Devoirs faits» dans un collège des Yvelines : «Ça peut avoir du sens mais les moyens ne sont pas là»

Lancé en 2017, l'encadrement des élèves hors du temps scolaire va bientôt devenir obligatoire pour les sixièmes. Censé réduire les inégalités scolaires, «Devoirs faits» est un projet trop ambitieux pour ses moyens, pointent professeurs et syndicats.



Le dispositif «Devoirs faits» mis en place à Saint-Etienne en avril 2018. (Bruno Amsellem/Divergence)

par Maxime Tallant

publié aujourd'hui à 7h31

Dans une salle du collège Magellan de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), Aurore Pournin tente de motiver ses troupes. «*On se dépêche de sortir ses affaires, on a du boulot !*» lance l'enseignante. Devant elle, une dizaine d'élèves de cinquième, équipés de tablettes numériques, sortent leurs devoirs dans le calme. Il est 16 heures et comme chaque semaine, les collégiens ont rendez-vous pour le dispositif «Devoirs faits», lancé en 2017 et qui doit être obligatoire à la rentrée prochaine. Un moment «*indispensable qui demande beaucoup d'investissement*» souligne Maëla Jorda, professeure d'histoire-géographie et coordinatrice du dispositif depuis sa mise en place.

«Le dispositif peut avoir du sens, mais les moyens ne sont pas là»

Noam et Rayan sont concentrés sur leur feuille et chuchotent : «*Comment tu calcules le périmètre d'un cercle ?*» Heureusement, Aurore Pournin, professeure d'EPS qui nourrit «*une passion pour les maths*», leur livre une explication limpide. Entre l'histoire ou le français, les questions s'enchaînent et la professeure admet parfois être débordée : «*Il faut être plusieurs, sinon on ne s'en sort pas.*» La généralisation du dispositif à la sixième, prévue pour la rentrée prochaine, mettra Aurore devant un

plus grand nombre d'élèves. Un défi qui l'inquiète : *«Il nous faut clairement plus de moyens. La généralisation, ce n'est pas du tout une bonne nouvelle.»*

Les devoirs constituent un lieu structurant des inégalités sociales. Le sociologue et professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII Patrick Rayou rappelle qu'en France *«les élèves travaillent paradoxalement assez peu sous le regard des enseignants. On a fait en sorte que le travail personnel des élèves se fasse largement à l'extérieur»*. Or toutes les familles ne maîtrisent pas les normes scolaires de la même manière et l'origine sociale devient, lors des devoirs, un critère discriminant. Adam, élève de cinquième, vient de réussir son premier exercice d'orthographe : *«Chez moi je n'y arrive pas, mes parents n'ont pas le temps. Ici, on a les adultes et on peut même s'aider entre nous.»* Pour la principale de l'établissement, Léa Viso, il est important d'accompagner les élèves dans leurs devoirs : *«On en a grandement besoin, les familles sont très demandeuses.»*

«“Devoirs faits” est devenue l'annexe du cours pour traiter des difficultés»

Classé en réseau d'éducation prioritaire (REP), le collège Magellan accueille 79 % de ses élèves en devoirs faits. Un excellent bilan, qui tient davantage à la volonté de l'équipe éducative qu'aux moyens alloués par le ministère de l'Éducation. En effet, la principale de l'établissement n'a pas attendu la généralisation du dispositif pour le mettre en place : *«Dès 2017, on a formé des référents, recruté des services civiques. On a même fait un stage d'initiative locale pour former les enseignants.»* Malgré cela, elle pointe *«un manque de moyens»* qui l'a poussée à *«faire du bricolage»* pour trouver assez de volontaires face à la demande croissante des familles. Pour la secrétaire générale du Snes-FSU, Sophie Vénéitay, la généralisation de *«“Devoirs faits” est devenue l'annexe du cours pour traiter des difficultés»*. **Le secrétaire général SE-Unsa, Stéphane Crochet, abonde : «On a des situations très variables, des endroits où ça marche, et d'autres où ça se transforme en heure de soutien. Le dispositif peut avoir du sens mais les moyens ne sont pas là.»**

Dans une autre salle de cours, Edouard Bonin, professeur de français, tente de calmer le vacarme ambiant. Devant lui, une classe de seize élèves de sixième qu'il peine à discipliner : *«Il va falloir qu'on revoie le groupe, ils sont beaucoup trop nombreux !»* Une élève de cinquième, écouteurs vissés dans les oreilles, fronce les sourcils : *«C'est tout le temps comme ça. Il y a trop de bruit, je n'arrive pas à me concentrer.»* Cette classe surchargée deviendra bientôt la norme si les moyens ne sont pas multipliés.

«Démultiplication des tâches» et «approche très normalisatrice»

Après une heure passée à discipliner la classe, le professeur semble épuisé. La sonnerie retentit. *«C'est pour ça que la retraite deux ans plus tard, c'est pas possible»*, glisse-t-il en souriant. Pour Olivier Raluy, représentant des CPE au Snes-FSU, le dispositif «Devoirs faits» est le symptôme d'une profonde crispation : *«Tout cela résulte d'une politique de néomanagement avec une démultiplication des tâches et une approche très normalisatrice. C'est une brique de plus dans le travail de démantèlement de notre expertise professionnelle.»*

Le sociologue Patrick Rayou évoque aussi la question des consignes, au cœur d'un malentendu qui plane sur le dispositif : *«Il y a un rapport de l'inspection générale qui montre que les moments où cela marche c'est lorsqu'il y a une bonne liaison entre la prescription et la coordination. Là, une trop grande partie du temps est destinée à comprendre les consignes.»* Pour le sociologue, c'est aussi le nom du dispositif lui-même qui pose problème : *«Il y a deux mots qui me gênent dans “devoirs faits”, c'est “devoirs” et “faits”. On peut sortir avec le tampon de l'établissement sans avoir véritablement “fait” ses devoirs»*. Selon lui, la généralisation du dispositif pourrait, *«faute de moyens»*, rater sa vocation, à savoir réduire les inégalités entre élèves.